

Une INFORMATION publique...

UN PROJET de QUATRE PARCS EOLIENS INDUSTRIELS EST TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS...

| PARCOUL – PUYMANGO (Bourg de Puymangou) |

| SAINT VINCENT JALMOUTIERS – SERVANCHES - ECHOURGNAC (La Lande) |

| SAINT-AULAYE (La Livardie) |

| LA ROCHE-CHALAIS – EYGURANDE GARDEDEUILH |

Depuis 2012 la société ABO WIND SARL de Toulouse est en pourparler avec les communes et quelques propriétaires de terrains pour leur proposer des projets de parc éolien industriel. Sur la recommandation du promoteur, la plupart des maires ont donnés leur soutien.

Concertation...

Aucune consultation ni concertation préalable n'a eu lieu avec les habitants et populations.

Ceci va à l'encontre de leurs obligations et de nos droits inscrits dans l'article L-110-1 du Code de l'Environnement !



Ce que nous protégeons. Vue vers le sud prise de la D44 entre le Bourg et l'Étang à Puymangou.

Asso3D - Défense du val de Dronne et de la Double

avec l'association **Environnement Juste** - « bien comprendre pour mieux décider »

D'après la presse (Sud-Ouest 10/09/2013) ce projet va **commencer** avec 10 à 11 éoliennes réparties sur les communes. Elles auront entre 150m et 200m de hauteur en bout de pales, soit la moitié aux 2/3 de la Tour Eiffel, et nécessiteraient la création de connexions souterraines allant jusqu'au(x) poste(s) de transformation(s). Une fois installées ces connexions peuvent accueillir d'avantage d'éoliennes industrielles dans un avenir proche.

Le promoteur...

La société Abo Wind SARL est une **“façade française”**, c'est à dire une filiale détenue à 100% par la société Allemande **Abo Wind AG de Wiesbaden en Hesse**. Cette société est spécialisée dans **le montage de projets de parc éoliens, pour les revendre à des investisseurs** (« l'éolien citoyen » ils nous disent) et pour bénéficier des 'crédits carbone' qui pourraient être revendus sur les marchés financiers. Note : *L'Allemagne a besoin de crédits carbone car elle va construire une trentaine de nouvelles centrales à charbon qui vont polluer notre l'atmosphère avec leurs CO² ?*

Un bilan négatif...

La société gère un parc éolien dans le Tarn, SNC FERME EOLIENNE DE CUQ-SERVIES, où il y a plus de vent qu'ici (altitude 220m), et a déclaré **des déficits** de **- 844.400 euros** (2012) - **550.400 euros** (2011) et **- 510.700 euros** (2010). Un **déficit cumulé de 1.905.500 euros** en trois ans avec un effectif déclaré de zéro personnel ! Ce projet **ne sera certainement pas dans l'intérêt public**. (source INSEE et Société.com - décembre 2013).



Montage: la même vue avec 3 éoliens industriels à environ 1km

Nous vous invitons à imaginer nos ciels nocturnes avec les lumières puissantes clignotantes environ toutes les 2 secondes. Puymangou pourrait éventuellement être encerclé d'éoliennes industrielles au sud, à l'ouest et au nord-ouest !

La transition énergétique...

La majorité des français est favorable à la « transition énergétique » et à une énergie propre et respectueuse de notre environnement. Une directive européenne engage la France à produire 23 % de son énergie brut finale par des sources dites « renouvelables » à l'horizon 2020. Les filières d'énergies renouvelables, bois, biomasse, bio gaz, hydraulique, photovoltaïque et la géothermie sont en plein essor et sont en général bien reçues.

Asso3D - Défense du val de Dronne et de la Double

avec l'association **Environnement Juste** - « bien comprendre pour mieux décider »

L'éolien industriel...

L'implantation d'un parc éolien industriel dans le val de Dronne et le forêt de la Double, où il y a **peu de vent**, apporterait une **contribution minimale en terme d'énergie** « renouvelable » pour le pays et un **coût élevé pour le contribuable** - c'est nous qui payons les tarifs de rachat d'énergie éolienne et renouvelable par une taxe appelée « contribution », la CSPE. (Voir à la page 2 de votre facture d'électricité)

Avec ces tarifs de rachat élevés et garantis, les crédits d'impôts et l'allègement de l'impôt sur la fortune (ISF) pour les investisseurs, et la valeur des certificats carbone, **cette implantation sera un succès financier pour le promoteur allemand**, et peut-être pour les quelques propriétaires qui auront signé des promesses de bail pour leurs terrains. - **Sauf que...les propriétaires ou les communes pourront être éventuellement responsables du coût du démantèlement.**

L'impact sur notre qualité de vie...

Par contre, l'implantation d'un parc éolien industriel, qui serait peut être un « Projet de territoire » pour quelques élus, entraînerait toujours - le clivage d'une population - le bouleversement surprenant des paysages - des **pollutions lumineuses** le jour et **surtout la nuit** - des nuisances sonores - des risques pour la santé - l'écroulement des valeurs foncières.

Ce projet serait un **désastre** pour l'économie locale, la qualité de vie de tous, la valeur de l'immobilier et les revenus du tourisme **pendant.....au moins une génération..**

Un peu d'histoire...

La « transformation » du Levezou, en Aveyron, a commencé avec un « petit » projet de 6 éoliennes, à Viarouge – pour terminer avec plus que 300 ! Vous pouvez regarder un film de témoignages de riverains de parc éolien à l'adresse internet suivante : <http://www.environnement-juste.org/youtube1.html>, et vous rendre compte par vous-même.

Le nucléaire...

Ne pourra jamais être remplacé par l'éolien ! C'est un fait que pour « remplacer » la centrale du Blayais, il faudra construire, implanter et connecter au réseau, sur le territoire français, un minimum de **9100** machines éoliennes de 2MW de puissance installées à un coût d'environ **23 milliards** d'euros. Ce nombre de machines n'existe pas à ce jour sur tout le territoire Français (il y a environ 4500 éoliens) ! En 2012 tout le parc éolien Français n'a représenté que 3 % de la production électrique nationale. (source RTE)

CE QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR STOPPER CE PROJET...

Une nouvelle association, "**Asso3D**"* est créé. (* Défense du val de Dronne et de la Double)

Nous sommes déjà au travail pour instruire le dossier, vous informer et agir. Nous avons besoin de vous, de votre soutien, de vos idées, de vos compétences, et nous avons besoin d'un apport financier.

Rejoignez-nous...

Pour plus d'infos et pour discuter de ce projet vous pouvez nous contacter :

- par courrier électronique à : **defense.dronne.double@gmail.com**
- par téléphone au **06 28 22 54 52**
- par courrier adressé à : **Asso3D, Le Bourg, 24410 Puymanjou**

Vous pouvez consulter notre site internet, qui est en création:

www.Aso3D.fr

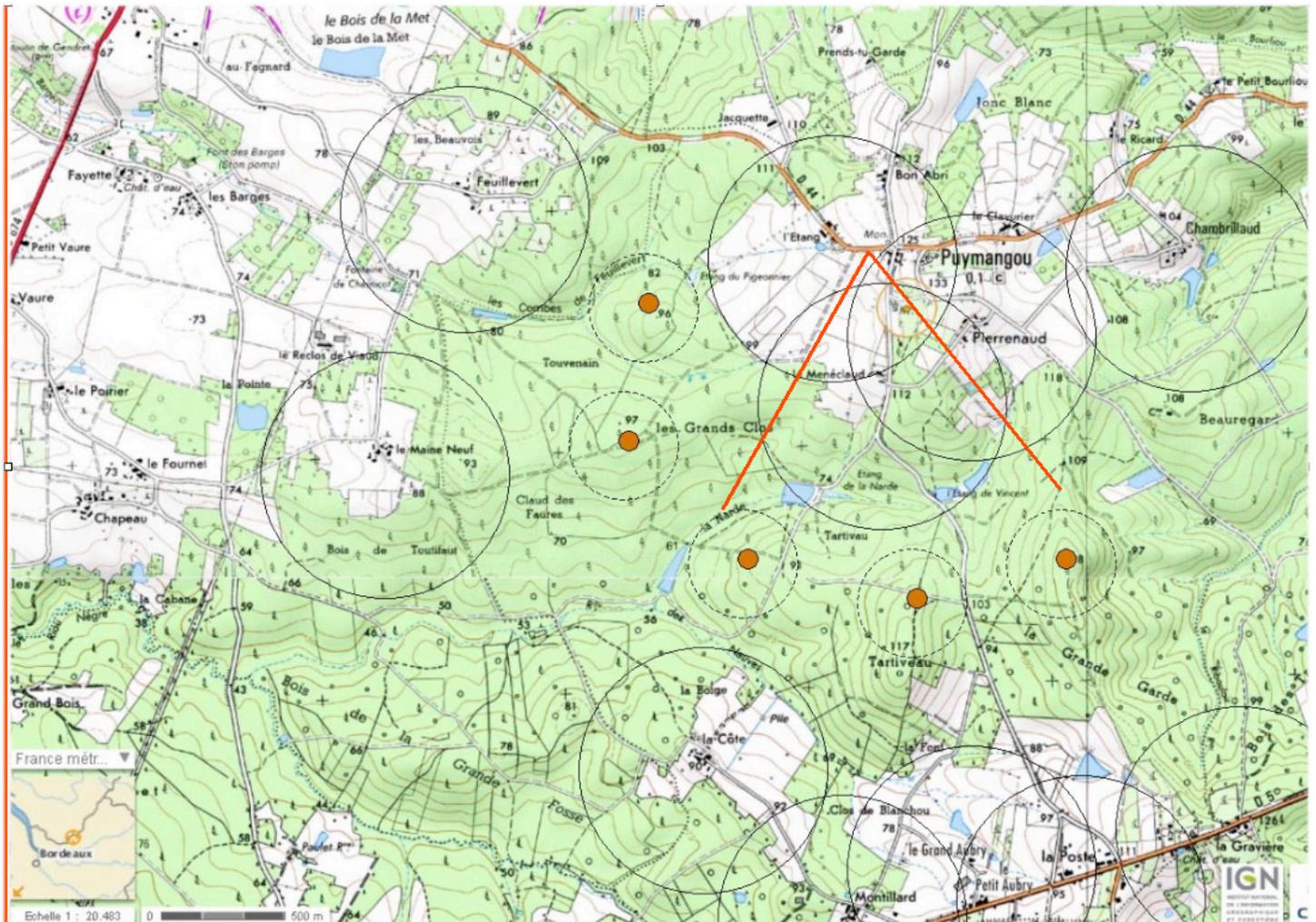
Nous organiserons dès que possible une grande réunion d'information publique et dès maintenant nous sommes à votre écoute pour vous donner des informations sur les projets qui sont proposés.

Si vous souhaitez participer à notre réunion publique faites nous le savoir et nous vous enverrons une invitation. Vous n'êtes pas obligé de faire partie de l'association pour participer.

Asso3D - Défense du val de Dronne et de la Double

avec l'association **Environnement Juste** - « bien comprendre pour mieux décider »

Nous vous proposons une carte qui montre une possibilité d'implantation de cinq éoliennes industrielles au sud et à l'ouest de Puymangou. Il y a aussi des possibilités d'en rajouter au nord-ouest !



Nous répétons ; Puymangou pourra éventuellement ce trouver **encerclé d'éoliens industriels** au sud, à l'ouest et au nord-ouest. Les petits cercles orange représentent 5 éoliens - installés sur des points culminants.

Notre santé...

L'Académie Nationale de Médecine, en 2006, préconise qu'une **distance de 1500m** entre ces éoliennes et les habitations soit prise en compte dans la réglementation concernant ces installations industrielles. Et en 2006 les éoliennes étaient beaucoup plus petites qu'aujourd'hui ! Aujourd'hui, la législation française prévoit toujours une distance minimum de seulement 500m !

Les propriétaires de terrains...

D'après un exemple en notre possession la « Promesse de bail et de servitudes » proposée par la société Abo Wind pourrait contenir des surprises « inattendues » pour les propriétaires. Nous invitons les propriétaires à nous consulter, en toute discrétion, pour en savoir d'avantage. **Notre conseil** : Avant de signer quoi que ce soit faite expertiser le texte par un bon Notaire ou Avocat. C'est un bail emphytéotique qui vous sera proposé, vous ne serez plus « chez vous ». Si vous avez déjà signé, et même si le délai de rétractation est passé, il peut encore – selon les circonstances - être possible de remettre en cause votre engagement. Nous vous conseillons de nous contacter.

Asso3d – Défense du val de Dronne et de la Double – une association loi 1901 – sans but lucratif
Secrétariat : Asso3d, le Bourg, 24410, Puymangou
courrier électronique : defense.dronne.double@gmail.com- site internet : www.asso3d.fr

Association Environnement Juste - une association loi 1901 - sans but lucratif
siège social : la mairie, 46800, belmontet - correspondance : les garnèdes, 46800, belmontet
email : asso.environnement-juste@gmail.com - site internet : www.environnement-juste.org